



Présidence/Cabinet
N°/Réf: Cab/2021-M11

**Lettre de mission d'Aurélien Brossard,
Vice-président, étudiant**
2020-2022

L'université de Poitiers participe à la réussite de toutes les étudiantes et de tous les étudiants et contribue à l'amélioration des conditions de vie étudiante, à la promotion du sentiment d'appartenance des étudiants à la communauté de leur établissement, au renforcement du lien social et au développement des initiatives collectives ou individuelles en faveur de la solidarité et de l'animation de la vie étudiante. L'objectif de l'université est de favoriser la réussite par une expérience étudiante pleine et entière. En cela, il convient de considérer tous les aspects de la vie étudiante, notamment l'action sociale dans le cadre de la lutte contre la précarité, la vie associative et le développement de la vie des campus, la représentation des étudiants dans les instances universitaires ou encore l'accueil des étudiants. En accord avec la vice-présidente formation, le vice-président étudiant définit et oriente la politique en faveur d'une meilleure expérience étudiante sur tous les campus de l'université de Poitiers, en collaboration directe avec la vice-présidente déléguée à la Formation en charge de la vie étudiante, de la culture et du sport.

Missions. Le vice-président étudiant a pour mission d'améliorer les conditions de vie et d'étude des étudiantes et étudiants sur des sujets de vie étudiante et notamment de vie associative, d'action sociale et de formation. Il représente les étudiantes et les étudiants sur les sujets qui le nécessitent. Il veille à mettre en place une communication régulière à l'intention des étudiants. Les différentes actions qu'il doit conduire sont, de manière non exhaustive :

Actions en faveur de la vie étudiante. Il communique régulièrement à destination de la communauté étudiante et assurer le lien et la formation des élus étudiants dans les conseils centraux et des composantes, notamment par le Bureau de la Vie Étudiante (BVE). Il œuvre pour un meilleur accueil des étudiants primo-arrivants, notamment internationaux et assure la politique de site en matière de vie étudiante sur les différents campus, notamment en lien avec le CROUS de Poitiers, les collectivités territoriales et les associations.

Actions sociales. Il organise, en lien avec le CROUS de Poitiers, un guichet unique des aides sociales. Il retravaille le rôle et la composition de la commission du Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) ainsi que les critères d'attribution du Fond, dans son volet *aide sociale*. Il œuvre également dans le sens de l'inclusion de l'épicerie sociale et solidaire de l'université de Poitiers dans un lieu de vie.

Actions en faveur de la vie associative. Il pilote la mise en œuvre du label *Asso de l'UP*. Il retravaille le rôle et la composition de la commission du FSDIE ainsi que les critères d'attribution du Fond, dans son volet *aide aux projets*. Il contribue à faire du BVE un espace d'engagement pour les étudiantes et les étudiants et un espace de dialogue et de formation pour les associations et les étudiants élus. Il contribue à la mise en place des outils à destination des étudiantes et étudiants pour favoriser leur engagement et œuvre dans le sens de la création d'une pépinière d'association au sein du campus de Poitiers.

Actions en lien avec la formation. Il met en place des outils à destination des étudiantes et étudiants pour valoriser leur engagement.

Périmètre d'action. Le vice-président étudiant est rattaché au pôle formation de l'équipe présidentielle. Il rend régulièrement compte de ses actions. Il représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes et externes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : participe au Conseil académique et de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) ; préside le Bureau de la Vie Étudiante (BVE) ; préside, en l'absence de la présidente de la CFVU, les commissions du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) ; participe à la commission FSDIE, participe au comité de pilotage du PIA NCU ELANS, participe au comité exécutif de l'alliance EC2U ; participe à la commission Césure et à la commission CVEC, participe aux commissions sociales plénières du CROUS de Poitiers, participe au bureau des assesseurs à la formation.

Il est en relation étroite avec le pôle Vie de Campus et Patrimoine et les services qui le compose, notamment la Maison Des Étudiants. Il a également des interactions fortes avec le pôle Formation et Réussite Étudiante. Il s'appuie sur le Cabinet de la présidence pour la logistique et la communication institutionnelle. Cette lettre de mission est valable durant toute la durée sa mission. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Poitiers, le 1^{er} septembre 2021,

Virginie LAVAL
Présidente de l'université de Poitiers